

L'OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR LES CLIENTS BT LEASING

ASSURANCE AUTOMOBILE

REDUCTION TARIFAIRE

Réduction de 20 % sur les primes des garanties contractuelles pour les véhicules assurés en Tous Risques.

Réduction de 10 % sur les primes des garanties contractuelles pour les véhicules assurés en Dommages avec collision.

INDEMNISATION RAPIDE

Règlement des frais de réparation suite sinistre dans un délai de 10 jours à partir de la réception des factures et ce pour les véhicules assurés soit en Tous Risques soit en Dommages avec collision.

AVANCE SUR FRAIS DE REPARATION

Avance à hauteur de 50 % des frais de réparation fixés par l'expert et ce pour les véhicules assurés soit en Tous Risques soit en Dommages avec collision.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPARATION AUPRES DE GARAGE CONVENTIONNE AVEC ASTREE

En cas de sinistre couvert au titre des garanties dommages l'assuré peut bénéficier d'une prise en charge de réparation auprès des garages conventionnés avec ASTREE conformément aux garanties souscrites.

VEHICULE DE REMPLACEMENT

Mise à la disposition de l'assuré d'un véhicule de remplacement en cas de sinistre nécessitant un temps de réparation supérieur à 72 Heures sur la base de l'avis de l'expert désigné. Cette garantie est valable pendant 5 jours à raison d'un plafond de 50 DT par jour.

GRATUITE DE LA GARANTIE DEFENSE ET RECOURS

La garantie DEFENSE ET RECOURS est accordée gratuitement pour les véhicules assurés en Tous risques.